

Examen du nouveau-né

(février 2017)

Explication

Le médecin de première ligne joue un rôle essentiel dans le dépistage d'enfants à risque de présenter des troubles susceptibles de compromettre leur pronostic vital ou leur santé à long terme, et ce, avant qu'ils ne deviennent symptomatiques. Dans la plupart des cas, les personnes soignantes ont besoin d'être rassurées et d'obtenir des conseils préalables en ce qui concerne la santé du nouveau-né.

Objectifs principaux

Dans le cadre d'un examen de routine d'un nouveau-né, le candidat devra procéder de façon habile et systématique en vue de déceler chez celui-ci toute anomalie sérieuse ou tout facteur de risque important. Il devra en outre offrir des conseils aux personnes soignantes sur les soins à prodiguer au nouveau-né.

Objectifs spécifiques

Dans le cadre d'un examen de routine d'un nouveau-né, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
 - a. l'anamnèse portant sur la grossesse et la période périnatale (p. ex. fièvre intrapartum, prise de médicaments);
 - b. l'anamnèse néonatale (p. ex. indices d'Apgar, alimentation et élimination);
 - c. les antécédents psychosociaux (p. ex. santé mentale de la mère, milieu de vie, soutien familial);
 - d. l'examen systématique du nouveau-né, avec une attention particulière aux signes de toute maladie aiguë (p. ex. ictère, état d'hydratation du bébé);

- e. le dépistage de malformations congénitales importantes (p. ex. reflet rétinien, souffle cardiaque);
- f. les préoccupations de la ou des personnes soignantes;
- énumérer et interpréter les examens essentiels, notamment :
 - a. les tests de dépistage de maladies aiguës (p. ex. glycémie);
 - b. les tests de dépistage d'anomalies cliniques (p. ex. échocardiogramme, dépistage génétique);
 - c. la mesure de la bilirubine sérique;
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. traiter de façon adéquate toute maladie aiguë, y compris l'orientation vers des soins spécialisés, s'il y a lieu;
 - b. conseiller la ou les personnes soignantes en ce qui concerne l'allaitement maternel et l'alimentation du bébé;
 - c. donner des conseils sur les soins de routine (p. ex. soins du cordon ombilical) et la sécurité du bébé (p. ex. siège de voiture, prévention du syndrome de mort subite du nourrisson);
 - d. discuter du dépistage métabolique du nouveau-né avec la ou les personnes soignantes;
 - e. répondre aux préoccupations parentales.